

Version originale en allemand faisant foi. Traduction délivrée à titre informatif.
En cas de doute, la version allemande est valable.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE

0672 – CPD – 0082

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que les produits de construction

**Ferme-porte automatique par le haut
„GEZE TS 3000“, „GEZE TS 3000 V“, „GEZE TS 3000 V BC“,
„GEZE TS 3000 EC“ und „GEZE TS 3000 EC BC“**

avec la classification stipulée dans l'annexe de ce certificat

mis sur le marché par

GEZE GmbH
Reinhold-Vöster-Str. 21-29
D-71229 Leonberg

et fabriqué dans l'usine

GEZE GmbH
Reinhold-Vöster-Str. 21-29
D-71229 Leonberg

sont soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine selon un plan d'essais prescrit et que l'organisme notifié, a réalisé les essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées des produits, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance en continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité et les caractéristiques du produit décrites dans la spécification technique dans l'annexe ZA de la norme harmonisée :

EN 1154:1996 + A1:2002

sont appliquées et que les produits satisfont toutes les exigences prescrites.

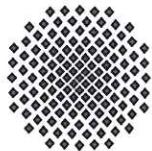
Ce certificat fut délivré pour la première fois le 21.03.2005 et à été remplacé par les versions du 26.05.2008, 05.03.2009 et 04.02.2013 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Stuttgart, le 04.02.2013

Laboratoire d'essais de matériaux de construction –
L'Université de Stuttgart
Section résistance au feu des constructions
Bureau de Certification


(Dr. rer. nat. S. Wies)
Directeur du Bureau de Certification
par délégation





Annexe au Certificat de Conformité CE

0672 – CPD – 0082

Revision B ^{a)}

Classification du ferme-porte

GEZE TS 3000

EN 1154

4	8	3	1	1	4
---	---	---	---	---	---

GEZE TS 3000 V

GEZE TS 3000 V BC

EN 1154

4	8	4	1	1	4
		1			

GEZE TS 3000 EC

GEZE TS 3000 EC BC

EN 1154

4	8	3	1	1	4
		2			

Note: Le fabricant doit spécifier, dans les notices d'installation et de réglage du ferme-porte, que le ferme-porte doit être ajusté au moins sur la valeur 3 en cas d'usage de portes coupe-feu et pare-fumée.

^{a)} Cette annexe remplace la version du 05.03.2009 (Revision A).

Stuttgart, le 04.02.2013

Laboratoire d'essais de matériaux de construction – L'Université de Stuttgart
Section résistance au feu des constructions
Bureau de Certification

(Dr. rer. nat. S. Wies)
Directeur du Bureau de Certification
par délégation

